

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de PERCY-EN-NORMANDIE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005721400013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE GRANVILLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	47
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	52
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	56

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	59
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	60
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	65
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	66
B3.1 - Etat des provisions constituées	67
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	69
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	70
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	72
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	73
B9 - Etat du personnel	74
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	77
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	78
B11.2 - Liste des établissements publics créés	79
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	80
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	81
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	82
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	83
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	84
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	85

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 709

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	559,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	731,26
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	919,41
3	Dépenses d'équipement brut / population	725,49
4	Encours de dette / population (2) (3)	833,67
5	DGF / population	332,60
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91,56 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	78,91 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	90,67 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	20,46 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 407 153,87	III + IV 121 241,40	B1	-285 912,47	
Investissement	I 407 153,87	III 121 241,40	B2	-285 912,47	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-285 912,47
Investissement	A2 + B2	-285 912,47
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 407 153,87
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	4 178,28
11	Opération d'équipement n° 11	3 152,84
12	Opération d'équipement n° 12	4 369,00
13	Opération d'équipement n° 13	1 946,77
15	Opération d'équipement n° 15	51 446,29
21	Opération d'équipement n° 21	65 080,14
25	Opération d'équipement n° 25	122 732,80
29	Opération d'équipement n° 29	30 570,00
30	Opération d'équipement n° 30	74 957,75
32	Opération d'équipement n° 32	8 790,00
33	Opération d'équipement n° 33	21 600,00
34	Opération d'équipement n° 34	18 330,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 121 241,40
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	121 241,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 031 379,74	3 047 552,09
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 730 259,88	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 761 639,62	3 047 552,09

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 669 078,74	2 490 671,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 178 407,74
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 669 078,74	2 669 078,74
TOTAL DU BUDGET (4)		5 430 718,36	5 716 630,83

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	80 968,00	0,00	5 150,00	5 150,00	5 150,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	147 172,00	0,00	96 160,00	96 160,00	96 160,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	739 541,36	0,00	514 050,00	514 050,00	514 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 208 837,57	0,00	1 113 669,74	1 113 669,74	1 113 669,74
Total des dépenses d'équipement		2 176 518,93	0,00	1 729 029,74	1 729 029,74	1 729 029,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	291 000,00	0,00	299 500,00	299 500,00	299 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		291 000,00	0,00	299 500,00	299 500,00	299 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 467 518,93	0,00	2 028 529,74	2 028 529,74	2 028 529,74

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		2 850,00	2 850,00	2 850,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 000,00		2 850,00	2 850,00	2 850,00

TOTAL	2 477 518,93	0,00	2 031 379,74	2 031 379,74	2 031 379,74
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	730 259,88
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 761 639,62
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	255 410,59	0,00	906 443,00	906 443,00	906 443,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	945 345,23	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 200 755,82	0,00	1 076 443,00	1 076 443,00	1 076 443,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	154 000,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	557 965,24	0,00	1 016 172,35	1 016 172,35	1 016 172,35
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
Total des recettes financières		731 965,24	0,00	1 280 172,35	1 280 172,35	1 280 172,35
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 932 721,06	0,00	2 356 615,35	2 356 615,35	2 356 615,35

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 015 890,17		637 986,74	637 986,74	637 986,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	45 150,00		50 100,00	50 100,00	50 100,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		2 850,00	2 850,00	2 850,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 061 040,17		690 936,74	690 936,74	690 936,74

TOTAL	2 993 761,23	0,00	3 047 552,09	3 047 552,09	3 047 552,09
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 047 552,09
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

688 086,74

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et
Accusé de réception en préfecture
050-200057214-20240326-D-2024-25-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	653 200,00	0,00	660 270,00	660 270,00	660 270,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 015 412,00	0,00	1 010 362,00	1 010 362,00	1 010 362,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	0,00	9 850,00	9 850,00	9 850,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	256 010,00	0,00	263 760,00	263 760,00	263 760,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 928 622,00	0,00	1 944 242,00	1 944 242,00	1 944 242,00
66	Charges financières	35 500,00	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
67	Charges spécifiques (3)	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	850,00		850,00	850,00	850,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 967 372,00	0,00	1 980 992,00	1 980 992,00	1 980 992,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 015 890,17		637 986,74	637 986,74	637 986,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	45 150,00		50 100,00	50 100,00	50 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 061 040,17		688 086,74	688 086,74	688 086,74

TOTAL	3 028 412,17	0,00	2 669 078,74	2 669 078,74	2 669 078,74
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 669 078,74
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	37 000,00	0,00	6 100,00	6 100,00	6 100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	142 250,00	0,00	229 920,00	229 920,00	229 920,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	158 738,00	0,00	136 250,00	136 250,00	136 250,00
731	Fiscalité locale	842 905,00	0,00	885 550,00	885 550,00	885 550,00
74	Dotations et participations (3)	1 134 278,00	0,00	1 105 250,00	1 105 250,00	1 105 250,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	76 650,00	0,00	127 350,00	127 350,00	127 350,00
Total des recettes de gestion courante		2 391 821,00	0,00	2 490 420,00	2 490 420,00	2 490 420,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
77	Produits spécifiques (3)	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	3 000,00		250,00	250,00	250,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 400 422,00	0,00	2 490 671,00	2 490 671,00	2 490 671,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 410 422,00	0,00	2 490 671,00	2 490 671,00	2 490 671,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	178 407,74
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 669 078,74
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	688 086,74	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	299 500,00	0,00	299 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 605 991,31		1 605 991,31
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	8 000,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	79 000,00	2 850,00	81 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	36 038,43	0,00	36 038,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 028 529,74	2 850,00	2 031 379,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	730 259,88
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 761 639,62
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	660 270,00		660 270,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 010 362,00		1 010 362,00
014	Atténuations de produits	9 850,00		9 850,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	263 760,00	0,00	263 760,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	33 500,00	0,00	33 500,00
67	Charges spécifiques (9)	2 400,00	0,00	2 400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	850,00	50 100,00	50 950,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		637 986,74	637 986,74
Dépenses de fonctionnement – Total		1 980 992,00	688 086,74	2 669 078,74

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 669 078,74
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.
 Accusé de réception en préfecture
 050-200057214-20240326-D-2024-25-BF
 Date de télétransmission : 03/04/2024
 Date de réception préfecture : 03/04/2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	245 000,00	0,00	245 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	906 443,00	0,00	906 443,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	170 000,00	0,00	170 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	2 850,00	2 850,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		47 350,00	47 350,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		2 750,00	2 750,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		637 986,74	637 986,74
024 Produits des cessions d'immobilisations	19 000,00		19 000,00
Recettes d'investissement – Total	1 340 443,00	690 936,74	2 031 379,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 016 172,35
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 047 552,09
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	6 100,00		6 100,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	229 920,00		229 920,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	136 250,00		136 250,00
731 Fiscalité locale	885 550,00		885 550,00
74 Dotations et participations (8)	1 105 250,00		1 105 250,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	127 350,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	1,00	0,00	1,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	250,00	0,00	250,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 490 671,00	0,00	2 490 671,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	178 407,74
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 669 078,74
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 477 518,93	0,00	0,00	2 031 379,74	2 031 379,74	0,00	2 031 379,74	2 031 379,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	66 600,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00	0,00	79 000,00	79 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 350,00	0,00	0,00	36 038,43	36 038,43	0,00	36 038,43	36 038,43
	Total des opérations d'équipement (3)	2 100 568,93	0,00	0,00	1 605 991,31	1 605 991,31	0,00	1 605 991,31	1 605 991,31
Total des dépenses d'équipement		2 176 518,93	0,00	0,00	1 729 029,74	1 729 029,74	0,00	1 729 029,74	1 729 029,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	291 000,00	0,00		299 500,00	299 500,00		299 500,00	299 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		291 000,00	0,00	0,00	299 500,00	299 500,00	0,00	299 500,00	299 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 467 518,93	0,00	0,00	2 028 529,74	2 028 529,74	0,00	2 028 529,74	2 028 529,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			2 850,00	2 850,00		2 850,00	2 850,00
Total des dépenses d'ordre		10 000,00			2 850,00	2 850,00		2 850,00	2 850,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	730 259,88
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 761 639,62
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 435 795,99	0,00	2 031 379,74	2 031 379,74	2 031 379,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	255 410,59	0,00	906 443,00	906 443,00	906 443,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	945 345,23	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 200 755,82	0,00	1 076 443,00	1 076 443,00	1 076 443,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	154 000,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
Total des recettes financières		174 000,00	0,00	264 000,00	264 000,00	264 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 374 755,82	0,00	1 340 443,00	1 340 443,00	1 340 443,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 015 890,17		637 986,74	637 986,74	637 986,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	45 150,00		50 100,00	50 100,00	50 100,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		2 850,00	2 850,00	2 850,00
Total des recettes d'ordre		1 061 040,17		690 936,74	690 936,74	690 936,74

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 016 172,35
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 047 552,09
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 477 518,93	0,00	0,00	2 031 379,74	2 031 379,74	0,00	2 031 379,74	2 031 379,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	66 600,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00	0,00	79 000,00
2111	Terrains nus	66 600,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00	0,00	79 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 350,00	0,00	0,00	36 038,43	36 038,43	0,00	36 038,43
2313	Constructions	1 350,00	0,00	0,00	36 038,43	36 038,43	0,00	36 038,43
	Total des opérations d'équipement (4)	2 100 568,93	0,00	0,00	1 605 991,31	1 605 991,31	0,00	1 605 991,31
	Total des dépenses d'équipement	2 176 518,93	0,00	0,00	1 729 029,74	1 729 029,74	0,00	1 729 029,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	291 000,00	0,00	0,00	299 500,00	299 500,00	0,00	299 500,00
1641	Emprunts en euros	291 000,00	0,00	0,00	299 500,00	299 500,00	0,00	299 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	291 000,00	0,00	0,00	299 500,00	299 500,00	0,00	299 500,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		2 467 518,93	0,00	0,00	2 028 529,74	2 028 529,74	0,00	2 028 529,74	2 028 529,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			2 850,00	2 850,00		2 850,00	2 850,00
21316	Equipements du cimetière	0,00			2 850,00	2 850,00		2 850,00	2 850,00
Total des dépenses d'ordre		10 000,00			2 850,00	2 850,00		2 850,00	2 850,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	Matériel et petits travaux écoles et cantine		116 800,66	0,00	26 050,00	26 050,00	0,00	26 050,00
11	Matériel services municipaux		329 058,17	0,00	65 700,00	65 700,00	0,00	65 700,00
12	Matériel et travaux jeux et sports		113 459,59	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
13	Travaux sur bâtiments communaux		239 130,38	0,00	105 050,00	105 050,00	0,00	105 050,00
15	Rénovation mairie		278 249,86	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00
16	Travaux groupe scolaire Maupas		843 963,68	0,00	110 550,00	110 550,00	0,00	110 550,00
18	Rénovation salle omnisports		29 549,99	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00
20	Voirie rurale		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Voiries diverses		380 701,34	0,00	54 360,00	54 360,00	0,00	54 360,00
25	Cimetière		274 356,32	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
26	Rénovation réseaux eaux pluviales		284 044,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Eglise de Percy		92 993,50	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00
29	Eclairage public		100 696,80	0,00	88 800,00	88 800,00	0,00	88 800,00
30	Création vestiaires sportifs		82 631,66	0,00	1 057 631,31	1 057 631,31	0,00	1 057 631,31
31	Rénovation salle des fêtes de Percy		61 912,42	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00
32	Création micro crèche		16 926,00	0,00	23 700,00	23 700,00	0,00	23 700,00
33	Rue des Sports - réseaux et voirie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34	Plan climat résilience		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			3 244 474,57	0,00	1 605 991,31	1 605 991,31	0,00	1 605 991,31

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : Matériel et petits travaux écoles et cantine
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		116 800,66	a	26 050,00	b
			0,00		26 050,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	116 800,66	0,00	26 050,00	26 050,00
21312	Bâtiments scolaires	13 393,98	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 438,80	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	1 000,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	39 539,45	0,00	4 550,00	4 550,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	24 531,13	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	36 897,30	0,00	6 500,00	6 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		27 362,87	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	27 362,87	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	24 362,87	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 000,00	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	2 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-26 050,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : Matériel services municipaux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		329 058,17	a	65 700,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 818,20	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 818,20	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	326 239,97	0,00	65 700,00	65 700,00
21318	Autres bâtiments publics	5 707,20	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	8 017,32	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	68 169,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	26 714,81	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	268,32	0,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	46 556,89	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	53 439,58	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	4 292,38	0,00	12 250,00	12 250,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	14 247,93	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 442,15	0,00	11 500,00	11 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	92 384,39	0,00	39 950,00	39 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		10 081,12	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 081,12	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 081,12	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-65 700,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : Matériel et travaux jeux et sports
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		113 459,59	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 154,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 154,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	105 305,59	0,00	30 000,00	30 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	46 009,68	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 800,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 444,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	531,42	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 520,49	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		28 024,80	c 0,00	16 000,00	d 16 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	28 024,80	0,00	16 000,00	16 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 585,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	18 439,80	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-14 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : Travaux sur bâtiments communaux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		239 130,38	a	105 050,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 556,00	0,00	1 450,00	1 450,00
2031	Frais d'études	7 556,00	0,00	1 450,00	1 450,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 465,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 465,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 338,84	0,00	103 600,00	103 600,00
21311	Bâtiments administratifs	22 901,66	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	157 794,18	0,00	100 000,00	100 000,00
21328	Autres bâtiments privés	4 687,20	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	8 112,00	0,00	2 600,00	2 600,00
2138	Autres constructions	5 400,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 443,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	29 770,54	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	27 761,26	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 009,28	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		8 109,86	c	64 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 092,00	0,00	64 000,00	64 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	2 427,60	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	5 664,40	0,00	32 000,00	32 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17,86	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	17,86	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-41 050,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : Rénovation mairie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		278 249,86	a	15 500,00	b
			0,00		15 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	720,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	720,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	277 529,86	0,00	15 500,00	15 500,00
21311	Bâtiments administratifs	269 174,22	0,00	15 500,00	15 500,00
21831	Matériel informatique scolaire	2 779,20	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 576,44	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		74 276,50	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	74 276,50	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	26 532,00	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	32 449,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	15 295,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 500,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : Travaux groupe scolaire Maupas
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		843 963,68	a	110 550,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	556,85	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	556,85	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 056,19	0,00	110 550,00	110 550,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21318	Autres bâtiments publics	17 056,19	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	10 550,00	10 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	826 350,64	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	826 350,64	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		182 844,85	c	67 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	182 844,85	0,00	67 000,00	67 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	149 700,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	33 144,85	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-43 550,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : Rénovation salle omnisports
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		29 549,99	a	2 200,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 321,99	0,00	2 200,00	2 200,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1 542,06	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	354,96	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 424,97	0,00	2 200,00	2 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 228,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	26 228,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		42 167,71	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	42 167,71	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 420,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	27 747,71	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	6 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 200,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : Voirie rurale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : Voiries diverses
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		380 701,34	a	0,00	b	54 360,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	660,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	660,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	19 679,13	0,00	-640,00		-640,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 117,20	0,00	0,00		0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	13 561,93	0,00	-640,00		-640,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	1 000,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	252 505,36	0,00	55 000,00		55 000,00
2111	Terrains nus	1 702,00	0,00	0,00		0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	676,00	0,00	0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements	23 376,60	0,00	5 000,00		5 000,00
2151	Réseaux de voirie	132 524,00	0,00	20 000,00		20 000,00
2152	Installations de voirie	16 866,68	0,00	0,00		0,00
21534	Réseaux d'électrification	4 054,44	0,00	0,00		0,00
21538	Autres réseaux	2 127,60	0,00	0,00		0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	23 021,65	0,00	25 000,00		25 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	45 982,47	0,00	5 000,00		5 000,00
21578	Autre matériel technique	2 173,92	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	107 856,85	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	107 190,33	0,00	0,00		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	666,52	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		28 727,60	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	28 727,60	0,00	0,00		0,00
13411	DGE	3 780,00	0,00	0,00		0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	15 119,00	0,00	0,00		0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	9 828,60	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-54 360,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : Cimetière
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		274 356,32	a	15 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 850,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 850,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	271 506,32	0,00	15 000,00	15 000,00
21316	Equipements du cimetière	271 506,32	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		15 750,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	15 750,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	15 750,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26
LIBELLE : Rénovation réseaux eaux pluviales
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		284 044,20	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 978,05	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 978,05	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	277 066,15	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	277 066,15	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		60 499,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	60 499,00	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	24 102,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	36 397,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 28
LIBELLE : Eglise de Percy
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		92 993,50	a	11 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 956,94	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 956,94	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 036,56	0,00	11 000,00	11 000,00
21318	Autres bâtiments publics	55 036,56	0,00	0,00	0,00
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		8 309,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 309,00	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	8 309,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-11 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 29
LIBELLE : Eclairage public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		100 696,80	a	0,00	b	88 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	100 696,80	0,00	88 800,00		88 800,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	100 696,80	0,00	88 800,00		88 800,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-88 800,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30
LIBELLE : Création vestiaires sportifs
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		82 631,66	a	1 057 631,31	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	82 631,66	0,00	1 057 631,31	1 057 631,31
2313	Constructions	82 631,66	0,00	1 057 631,31	1 057 631,31
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	759 443,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	759 443,00	759 443,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	528 138,00	528 138,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	191 305,00	191 305,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-298 188,31
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : Rénovation salle des fêtes de Percy
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		61 912,42	a	450,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	53 760,42	0,00	450,00	450,00
21318	Autres bâtiments publics	53 760,42	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	450,00	450,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 152,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 152,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 420,50	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 420,50	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	7 420,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-450,00
--------------------------------------	----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 32
LIBELLE : Création micro crèche
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		16 926,00	a	23 700,00	b
			0,00		23 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 926,00	0,00	3 700,00	3 700,00
2031	Frais d'études	16 926,00	0,00	3 700,00	3 700,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-23 700,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 33
LIBELLE : Rue des Sports - réseaux et voirie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34
LIBELLE : Plan climat résilience
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		3 666,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 666,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 666,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 435 795,99	0,00	2 031 379,74	2 031 379,74	2 031 379,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	255 410,59	0,00	906 443,00	906 443,00	906 443,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	23 268,59	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	528 138,00	528 138,00	528 138,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13411	DGE	17 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	13 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	199 654,00	0,00	271 305,00	271 305,00	271 305,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	945 345,23	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
1641	Emprunts en euros	945 345,23	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 200 755,82	0,00	1 076 443,00	1 076 443,00	1 076 443,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	154 000,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
10222	FCTVA	150 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
10226	Taxe d'aménagement	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
Total des recettes financières		174 000,00	0,00	264 000,00	264 000,00	264 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 374 755,82	0,00	1 340 443,00	1 340 443,00	1 340 443,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 015 890,17		637 986,74	637 986,74	637 986,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	45 150,00		50 100,00	50 100,00	50 100,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	2 400,00		400,00	400,00	400,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	5 400,00		12 500,00	12 500,00	12 500,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	600,00		550,00	550,00	550,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 200,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	600,00		600,00	600,00	600,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	10 500,00		10 400,00	10 400,00	10 400,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	200,00		200,00	200,00	200,00
28181	Installations générales, aménagt divers	100,00		100,00	100,00	100,00
28188	Autres immo. corporelles	400,00		400,00	400,00	400,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	2 750,00		2 750,00	2 750,00	2 750,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		2 850,00	2 850,00	2 850,00
2031	Frais d'études	0,00		2 850,00	2 850,00	2 850,00
Total des recettes d'ordre		1 061 040,17		690 936,74	690 936,74	690 936,74

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 028 412,17	0,00	0,00	2 669 078,74	2 669 078,74	0,00	2 669 078,74	2 669 078,74
011	Charges à caractère général (3)	653 200,00	0,00	0,00	660 270,00	660 270,00	0,00	660 270,00	660 270,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 015 412,00	0,00		1 010 362,00	1 010 362,00		1 010 362,00	1 010 362,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	0,00		9 850,00	9 850,00		9 850,00	9 850,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	256 010,00	0,00	0,00	263 760,00	263 760,00	0,00	263 760,00	263 760,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 928 622,00	0,00	0,00	1 944 242,00	1 944 242,00	0,00	1 944 242,00	1 944 242,00
66	Charges financières	35 500,00	0,00		33 500,00	33 500,00		33 500,00	33 500,00
67	Charges spécifiques (3)	2 400,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	850,00			850,00	850,00		850,00	850,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		38 750,00	0,00	0,00	36 750,00	36 750,00		36 750,00	36 750,00
Total des dépenses réelles		1 967 372,00	0,00	0,00	1 980 992,00	1 980 992,00	0,00	1 980 992,00	1 980 992,00
023	Virement à la section d'investissement	1 015 890,17			637 986,74	637 986,74		637 986,74	637 986,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	45 150,00			50 100,00	50 100,00		50 100,00	50 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 061 040,17			688 086,74	688 086,74		688 086,74	688 086,74

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 669 078,74
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 410 422,00	0,00	2 490 671,00	2 490 671,00	2 490 671,00
013	Atténuations de charges (2)	37 000,00	0,00	6 100,00	6 100,00	6 100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	142 250,00	0,00	229 920,00	229 920,00	229 920,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	158 738,00	0,00	136 250,00	136 250,00	136 250,00
731	Fiscalité locale	842 905,00	0,00	885 550,00	885 550,00	885 550,00
74	Dotations et participations (2)	1 134 278,00	0,00	1 105 250,00	1 105 250,00	1 105 250,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	76 650,00	0,00	127 350,00	127 350,00	127 350,00
Total des recettes de gestion des services		2 391 821,00	0,00	2 490 420,00	2 490 420,00	2 490 420,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
77	Produits spécifiques (2)	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	3 000,00		250,00	250,00	250,00
Total des recettes financières		8 601,00	0,00	251,00	251,00	251,00
Total des recettes réelles		2 400 422,00	0,00	2 490 671,00	2 490 671,00	2 490 671,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	178 407,74
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 669 078,74
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 028 412,17	0,00	0,00	2 669 078,74	2 669 078,74	0,00	2 669 078,74	2 669 078,74
011	Charges à caractère général (4)	653 200,00	0,00	0,00	660 270,00	660 270,00	0,00	660 270,00	660 270,00
60611	Eau et assainissement	8 950,00	0,00	0,00	9 650,00	9 650,00	0,00	9 650,00	9 650,00
60612	Energie - Electricité	185 250,00	0,00	0,00	161 650,00	161 650,00	0,00	161 650,00	161 650,00
60621	Combustibles	9 000,00	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
60622	Carburants	9 450,00	0,00	0,00	8 050,00	8 050,00	0,00	8 050,00	8 050,00
60623	Alimentation	72 100,00	0,00	0,00	66 800,00	66 800,00	0,00	66 800,00	66 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	9 650,00	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	45 350,00	0,00	0,00	27 300,00	27 300,00	0,00	27 300,00	27 300,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 050,00	0,00	0,00	4 400,00	4 400,00	0,00	4 400,00	4 400,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	16 190,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6067	Fournitures scolaires	8 400,00	0,00	0,00	8 450,00	8 450,00	0,00	8 450,00	8 450,00
6068	Autres matières et fournitures	19 600,00	0,00	0,00	22 600,00	22 600,00	0,00	22 600,00	22 600,00
611	Contrats de prestations de services	6 500,00	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
61351	Matériel roulant	3 750,00	0,00	0,00	3 950,00	3 950,00	0,00	3 950,00	3 950,00
61358	Autres	8 700,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	3 500,00	0,00	0,00	12 150,00	12 150,00	0,00	12 150,00	12 150,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 150,00	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 500,00	0,00	0,00	28 300,00	28 300,00	0,00	28 300,00	28 300,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 650,00	0,00	0,00	16 800,00	16 800,00	0,00	16 800,00	16 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 250,00	0,00	0,00	10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00
6156	Maintenance	20 500,00	0,00	0,00	16 070,00	16 070,00	0,00	16 070,00	16 070,00
6161	Multirisques	9 650,00	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 300,00	0,00	0,00	1 450,00	1 450,00	0,00	1 450,00	1 450,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 200,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	3 800,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	17 560,00	0,00		14 050,00	14 050,00	0,00	14 050,00	14 050,00
6233	Foires et expositions	65 000,00	0,00		40 250,00	40 250,00	0,00	40 250,00	40 250,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
6236	Catalogues et imprimés	6 700,00	0,00		9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
6238	Divers	0,00	0,00		13 150,00	13 150,00	0,00	13 150,00	13 150,00
6251	Voyages, déplacements et missions	400,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	6 950,00	0,00		6 900,00	6 900,00	0,00	6 900,00	6 900,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 150,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 750,00	0,00		4 050,00	4 050,00	0,00	4 050,00	4 050,00
63512	Taxes foncières	6 900,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
63513	Autres impôts locaux	950,00	0,00		3 550,00	3 550,00	0,00	3 550,00	3 550,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 015 412,00	0,00		1 010 362,00	1 010 362,00		1 010 362,00	1 010 362,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	0,00		690,00	690,00		690,00	690,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 235,00	0,00		12 595,00	12 595,00		12 595,00	12 595,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 075,00	0,00		1 915,00	1 915,00		1 915,00	1 915,00
64111	Rémunération principale titulaires	414 000,00	0,00		470 550,00	470 550,00		470 550,00	470 550,00
64112	SFT, indemnité de résidence	4 100,00	0,00		4 605,00	4 605,00		4 605,00	4 605,00
64113	NBI	3 800,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64118	Autres indemnités	79 600,00	0,00		105 800,00	105 800,00		105 800,00	105 800,00
64131	Rémunérations	147 040,00	0,00		78 900,00	78 900,00		78 900,00	78 900,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 360,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
64138	Primes et autres indemnités	29 000,00	0,00		17 900,00	17 900,00		17 900,00	17 900,00
6417	Rémunérations des apprentis	16 700,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	117 410,00	0,00		104 320,00	104 320,00		104 320,00	104 320,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	136 840,00	0,00		153 450,00	153 450,00		153 450,00	153 450,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 850,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	820,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	400,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 852,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 880,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 350,00	0,00		2 787,00	2 787,00		2 787,00	2 787,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	0,00		9 850,00	9 850,00		9 850,00	9 850,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	4 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
73928	Autres prélèv. pour revers. de fiscalité	0,00	0,00		4 350,00	4 350,00		4 350,00	4 350,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	256 010,00	0,00	0,00	263 760,00	263 760,00	0,00	263 760,00	263 760,00
65311	Indemnités de fonction	62 200,00	0,00		64 500,00	64 500,00	0,00	64 500,00	64 500,00
65312	Frais de mission et de déplacement	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 500,00	0,00		7 900,00	7 900,00	0,00	7 900,00	7 900,00
65315	Formation	500,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65568	Autres contributions	11 650,00	0,00		10 900,00	10 900,00	0,00	10 900,00	10 900,00
6558	Autres contributions obligatoires	93 600,00	0,00		92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	14 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	20 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	32 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 050,00	0,00		1 050,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00
65818	Autres	7 300,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 928 622,00	0,00	0,00	1 944 242,00	1 944 242,00	0,00	1 944 242,00	1 944 242,00
66	Charges financières	35 500,00	0,00		33 500,00	33 500,00		33 500,00	33 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	0,00		32 500,00	32 500,00		32 500,00	32 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 400,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 400,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	850,00			850,00	850,00		850,00	850,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	850,00			850,00	850,00		850,00	850,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		38 750,00	0,00	0,00	36 750,00	36 750,00		36 750,00	36 750,00
Total des dépenses réelles		1 967 372,00	0,00	0,00	1 980 992,00	1 980 992,00	0,00	1 980 992,00	1 980 992,00
023	Virement à la section d'investissement	1 015 890,17			637 986,74	637 986,74		637 986,74	637 986,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	45 150,00			50 100,00	50 100,00		50 100,00	50 100,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	42 400,00			47 350,00	47 350,00		47 350,00	47 350,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	2 750,00			2 750,00	2 750,00		2 750,00	2 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 061 040,17			688 086,74	688 086,74		688 086,74	688 086,74

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 410 422,00	0,00	2 490 671,00	2 490 671,00	2 490 671,00
013	Atténuations de charges (3)	37 000,00	0,00	6 100,00	6 100,00	6 100,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	37 000,00	0,00	6 100,00	6 100,00	6 100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	142 250,00	0,00	229 920,00	229 920,00	229 920,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Red. occupation dom. public	3 600,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
706881	Cotisations obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	15 400,00	0,00	16 420,00	16 420,00	16 420,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	800,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	19 950,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	10 700,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 650,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
70878	Remb. frais par des tiers	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	150,00	0,00	200,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	158 738,00	0,00	136 250,00	136 250,00	136 250,00
73211	Attribution de compensation	22 888,00	0,00	24 250,00	24 250,00	24 250,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	34 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	101 850,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
73431	Octroi de mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	842 905,00	0,00	885 550,00	885 550,00	885 550,00
73111	Impôts directs locaux	719 105,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	123 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
73154	Droits de place	450,00	0,00	500,00	500,00	500,00
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
7318	Autres	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 134 278,00	0,00	1 105 250,00	1 105 250,00	1 105 250,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	381 750,00	0,00	381 000,00	381 000,00	381 000,00
741121	DSR des communes	442 184,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
741127	DNP des communes	74 973,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	333,00	0,00	300,00	300,00	300,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres participations Etat	150,00	0,00	600,00	600,00	600,00
74741	Participation communes membres du GFP	46 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	102 350,00	0,00	92 350,00	92 350,00	92 350,00
74778	Autres fonds européens	40 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	20 156,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	17 500,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7484	Dotation de recensement	4 882,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	76 650,00	0,00	127 350,00	127 350,00	127 350,00
752	Revenus des immeubles	23 650,00	0,00	31 650,00	31 650,00	31 650,00
75888	Autres	53 000,00	0,00	95 700,00	95 700,00	95 700,00
Total des recettes de gestion des services		2 391 821,00	0,00	2 490 420,00	2 490 420,00	2 490 420,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
761	Produits de participations	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
77	Produits spécifiques (3)	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	3 000,00		250,00	250,00	250,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	3 000,00		250,00	250,00	250,00
Total des recettes réelles		2 400 422,00	0,00	2 490 671,00	2 490 671,00	2 490 671,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 236 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 236 000,00									
00154300991	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE	23/07/2010		10/10/2010	40 000,00	F		3,120	3,101		M	C	O	A-1
0038097935900303	SA CREDIT MUTUEL LAVAL	06/12/2013		15/03/2014	260 000,00	F		3,440	3,490		T	C		A-1
0038098354900202	SA CREDIT MUTUEL LAVAL	18/12/2015		15/03/2016	85 000,00	F		1,910	1,927		T	C	O	A-1
10000312461	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE	28/09/2016		10/02/2017	400 000,00	F		1,250	1,257		T	X Echéance constante		A-1
10001025044	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE	29/10/2018		10/03/2019	350 000,00	F		1,280	1,291		T	X Echéance constante		A-1
123553-5435537b	Etablissement Caisse Dépôts et consignations	31/05/2021		01/07/2022	80 000,00	F		0,630	0,603		T	X Echéance constante		A-1
4473751	Etablissement Caisse Epargne BASSE NORMANDIE CAEN	04/06/2015		15/10/2015	751 000,00	F		1,680	1,692		T	X Echéance constante	O	A-1
4473779	Etablissement Caisse Epargne BASSE NORMANDIE CAEN	04/06/2015		15/12/2015	390 000,00	F		1,470	1,510		T	X Echéance constante	O	A-1
A14120B1	Etablissement Caisse Epargne BASSE NORMANDIE CAEN	28/06/2012		31/01/2013	250 000,00	R		3,300	2,343		T	X Echéance constante		A-1
MON501795EUR	SA LA BANQUE POSTALE	01/12/2014		01/04/2015	300 000,00	F		2,210	2,210		T	X Echéance constante		A-1
MON515330EUR	SA LA BANQUE POSTALE	10/05/2017		01/10/2017	930 000,00	F		1,370	1,377		T	X Echéance constante		A-1
MON536572 ancien 534684	SA CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	29/10/2020		01/03/2021	180 000,00	F		0,510	0,514		T	X Echéance constante	O	A-1
MON537552EUR/0539209	SA CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	07/06/2021		01/11/2021	220 000,00	F		0,770	0,774		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 236 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 258 400,72					294 473,21	30 413,95	0,00	4 817,11
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 258 400,72					294 473,21	30 413,95	0,00	4 817,11
00154300991		0,00	A-1	4 667,02	1,67	F		3,101	2 666,64	107,48	0,00	3,64
0038097935900303		0,00	A-1	86 666,80	4,92	F		3,490	17 333,32	2 757,73	0,00	112,63
0038098354900202		0,00	A-1	28 333,44	3,92	F		1,927	7 083,32	490,44	0,00	0,00
10000312461		0,00	A-1	222 625,90	7,83	F		1,257	26 627,95	2 658,33	0,00	347,08
10001025044		0,00	A-1	240 703,76	9,92	F		1,291	22 709,87	2 972,29	0,00	162,77
123553-5435537b		0,00	A-1	72 334,85	13,25	F		0,603	5 150,36	442,52	0,00	105,57
4473751		0,00	A-1	361 388,37	6,50	F		1,692	50 993,06	5 751,18	0,00	1 100,87
4473779		0,00	A-1	72 445,41	1,67	F		1,510	41 169,50	838,70	0,00	20,43
A14120B1		0,00	A-1	132 875,68	8,75	F		2,343	12 898,80	1 972,31	0,00	313,07
MON501795EUR		0,00	A-1	137 136,38	6,00	F		2,210	20 692,51	2 860,01	0,00	643,35
MON515330EUR		0,00	A-1	565 534,38	8,50	F		1,377	61 260,28	7 434,00	0,00	1 727,14
MON536572 ancien 534684		0,00	A-1	145 092,45	11,92	F		0,514	11 754,97	717,51	0,00	56,67
MON537552EUR/0539209		0,00	A-1	188 596,28	12,58	F		0,774	14 132,63	1 411,45	0,00	223,89
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 258 400,72					294 473,21	30 413,95	0,00	4 817,11

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 750.00 €		21-03-2016
	Catégories de biens amortis		
L	2031 Frais d'études	5	21/03/2016
L	2033 Frais d'insertion	2	21/03/2016
L	2033 Frais d'insertion	2	21/03/2016
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	15	21/03/2016
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. d'équipement versées aux org. P	15	21/03/2016
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	15	21/03/2016
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	21/03/2016
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	15	21/03/2016
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	21/03/2016
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	15	21/03/2016
L	204* Aménagement points d'arrêt cars scolaires	15	12/03/2017
L	204* Toutes subventions d'équipement versées	15	11/12/2018

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00
Impayés de cantine et location de salle	0,00	03/04/2023	850,00	850,00	0,00	850,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				39 613,29	24 364,35	2 707,15	12 541,79
2015	Pénalités remboursement anticipé emprunt 140109232	14	12/05/2015	13 916,00	8 946,00	994,00	3 976,00
2015	Pénalités remboursement anticipé emprunt 163012485	15	12/05/2015	25 697,29	15 418,35	1 713,15	8 565,79

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 237 196,34	132 720,72										4 693,34	74 484,99	
EHPAD DE PERCY	2001	X Echéance constante	PEX 01 PHARE et PRET COPROPRIETES	Etablissement Caisse Dépôts et consignations	937 196,34	114 474,85	1,67	A	F	3,550	F		3,550	-		4 063,86	56 239,12	
EHPAD DE PERCY	2004	X Echéance constante	PEX 09 PHARE ET PRET COPROPRIETES	Etablissement Caisse Dépôts et consignations	300 000,00	18 245,87	0,50	A	F	3,450	F		3,450	-		629,48	18 245,87	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					1 237 196,34	132 720,72										4 693,34	74 484,99	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	74 484,99
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	132 720,72
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	207 205,71
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 490 671,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	8,32

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					8 000,00
20415342	ENR2	Subvention exceptionnelle réparations panneaux photovoltaïques	PERCY-EN-NORMANDIE	Commune	8 000,00
FONCTIONNEMENT (total)					20 000,00
65736211	CAN1	Déficit lotissement Cannière tranche 1	PERCY-EN-NORMANDIE	Commune	20 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,86	12,86	7,86	0,00	7,86
Adjoint administratif	C	4,00	0,86	4,86	3,86	0,00	3,86
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	2,02	17,02	10,02	1,68	11,70
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5,00	1,13	6,13	5,13	0,00	5,13
Adjoint technique territorial	C	6,00	0,89	6,89	2,89	0,68	3,57
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	1,08	4,08	1,54	0,00	1,54
ATSEM principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent social territorial	C	0,00	0,54	0,54	0,00	0,00	0,00
Agent social territorial de 2ème classe	C	0,00	0,54	0,54	0,54	0,00	0,54
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,13	0,13	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial APS 4.7/35e	B	0,00	0,13	0,13	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,10	1,10	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation territorial	C	1,00	0,10	1,10	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Dir. gén. serv. 2 000-10 000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		32,00	4,19	36,19	21,42	1,68	23,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A 327.5	CDD
Technicien territorial principal 2ème classe	B	TECH		0,00	A 332.10	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A 332.14	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de PERCY (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
12/10/2000 -	EHPAD DE PERCY	EHPAD DE PERCY	Etablissements Publics de Santé	656 336,60
25/08/2004 -	EHPAD DE PERCY	EHPAD DE PERCY		219 761,39
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2024 -	OGEC PERCY	Association OGEC PERCY		80 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Assainissement	Assainissement	01/01/2016		SPIC	oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Production d'Electricité	Energies Nouvelles Renouvelables	01/01/2016		20005721400088	SPIC	oui
Lotissement	Lotissement la Cannière	21/03/2017		20005721400104	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-730 259,88	-730 259,88
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 016 172,35	1 016 172,35
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 016 172,35	1 016 172,35

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	299 500,00	299 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	952 086,74	952 086,74
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 668 759,09	1 668 759,09

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		299 500,00	299 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		299 500,00	299 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	299 500,00	299 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		952 086,74	III 952 086,74
Ressources propres externes de l'année (a)		245 000,00	245 000,00
10222	FCTVA	240 000,00	240 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 000,00	5 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		707 086,74	707 086,74
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	21 000,00	21 000,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	400,00	400,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	12 500,00	12 500,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	550,00	550,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	1 200,00	1 200,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	600,00	600,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	10 400,00	10 400,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	200,00	200,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	100,00	100,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	400,00	400,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>	2 750,00	2 750,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	19 000,00	19 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	637 986,74	637 986,74

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	2 108 000,00	4,88	35,22	0,00	742 438,00	4,88
TFPNB	516 600,00	4,05	23,60	0,00	121 918,00	4,05
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	246 600,00	-6,74	11,11	0,00	27 397,00	-6,74
TOTAL	2 871 200,00	-3,29			891 753,00	1,74

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Percy-en-Normandie, le 26/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Percy-en-Normandie, le 26/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BARBIER Régis	
DESDEVISES Brigitte	
DUMONT Valéry	
DUVAL Manuella	
FOUCHARD Nadine	
FOUCHER Ghislaine	
GENDRIN Mireille	
GOFFROY Fabien	
HERVY Florian	
HUBERT Denis	
JEANNE Lucie	
JOULAN Jean-Pierre	
LAMOUREUX Jean-Pierre	
LE BÉHOT Jean	
LENEVEU Serge	
LETOUSEY Eliane	
MARIE Axel	
MORIN Marie-Andrée	
POTIN Charline	
TOULIER Sabine	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

VARIN Charly	
VERMEULEN Benjamin	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/04/2024, et de la publication le
A Percy-en-Normandie, le

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.